La lettre des administrateurs

CGT -Groupe La Poste-

Pas de progrès social sans service public

Conseil d'Administration Extraordinaire 26 septembre 2013 - N° 175

A nouveau PDG,
il y a urgence d'un nouveau plan stratégique !!!

Il y a l'affichage, il y a les discours, il y a la communication, il peut y avoir l'assurance d'une volonté, mais aujourd'hui, ce qu'attendent les postiers, ce sont des décisions concrètes qui permettent au service public postal de se développer, avec des créations d'emplois en nombre et en qualité et des augmentations de salaire.

Comme la grande masse des citoyens, les administrateurs salariés CGT restent très attachés à l'esprit de service public qu'incarne encore La Poste.
Le lien social est suffisamment fort avec la proximité, la solidarité, la sécurité, la continuité, la confidentialité, l'égalité de traitement pour permettre un développement du service public et pas seulement son maintien en l'état.

Au fil de leur histoire, le service public postal et les postiers ont su montrer leur capacité d'adaptation et de mobilisation pour servir l'intérêt général.
Le nouveau PDG doit donc s'appuyer sur ces 2 atouts : le service public et les postiers pour projeter enfin La Poste vers l'avenir et ne surtout pas considérer les personnels comme une charge, mais comme la première richesse de l'entreprise.

Le Conseil d'Administration a eu l'occasion d'aborder à plusieurs reprises, la grave crise sociale et économique que traverse le Groupe La Poste.
Il est grand temps, d'entendre l'exaspération qui règne dans les services et d'y répondre sans délai.

La politique développée depuis ces onze dernières années et la stratégie mise en place ont provoqué des situations parfois dramatiques quel que soit le métier ou la catégorie.
L'absence de dialogue social a permis le développement d'un management agressif qui génère des situations inacceptables comme des licenciements après 17 ans passés à La Poste.
Des salariés qui ont eu le simple tort de vouloir dénoncer d'une manière collective le travail dissimulé au travers d'heures supplémentaires non payées et reconnues par un CHSCT et l'Inspection du Travail.

La Poste se doit également d'assumer les missions de service public qui lui sont dévolues avec un Etat qui doit prendre ses responsabilités en lui donnant les moyens de les financer.
Les dernières discussions sur la transition du postage vers le portage pour les aides à la presse confirment à nouveau le désengagement financier de l'Etat.

Toutes les analyses, toutes les propositions de la CGT sont liées à sa revendication d'appropriation publique des activités postales construite autour de trois exigences :

- La démocratie avec l'objectif que les salariés, les usagers et les élus soient associés aux choix stratégiques, orientations et décisions pour une véritable réponse aux besoins affranchie des milieux de la finance,

- Des droits nouveaux d'information, de contestation et de propositions des salariés et de leurs représentants pour intervenir sur la stratégie et la gestion de l'entreprise afin de pouvoir y imposer de nouveaux critères d'efficacité économique et sociale

- Un aménagement équilibré, solidaire et cohérent du territoire, prenant en compte les besoins sociaux, sociétaux et environnementaux.

Tous ces arguments justifient la demande des administrateurs salariés CGT de voir le projet de plan stratégique renégocié immédiatement dans sa globalité.

Erreur du nouveau PDG, un mauvais premier signe aux postiers !

Le nouveau PDG du groupe La Poste a proposé au Conseil d'Administration de nommer M. **Jean Paul Bailly Président d'Honneur de La Poste.**

Cette proposition est sidérante !

Si il n'y a rien contre l'homme, l'ex PDG du groupe de part ses responsabilités a pendant 11 ans détricoté le service public de La Poste tout en supprimant près de 90 000 emplois.

Suite à la mise en œuvre de sa politique, le Groupe La Poste traverse la plus importante crise sociale de son histoire et les résultats du premier semestre démontrent la fragilité économique qui plonge La Poste dans les difficultés.

Prendre une telle décision, la première du mandat du nouveau PDG est le pire des signes qui puissent être envoyé aux postiers qui attendent plutôt de voir, qu'une page se tourne définitivement.
Une décision qui ne peut qu'affaiblir personnellement, le nouveau PDG.

Les administrateurs salariés CGT ont bien évidemment voté contre cette proposition de nomination de JP Bailly comme Président d'honneur de La Poste.

Les administrateurs CGT du groupe La Poste
Bernard DUPIN – Sylvie FEOLA – Michel LERSY

Vote pour la nomination de JP Bailly comme Président d'honneur de La Poste

Pour :	14
Contre	7 (3 CGT, 2 SUD, 1 FO)

Seul apparaît le vote des administrateurs qui le souhaitent

Prochain CA le 24 octobre 2013

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D
http://www.cgt-fapt.fr - e-mail : fede@cgt-fapt.fr